

[Le droit à l'éducation inclusive et aux aménagements raisonnables : la législation à l'épreuve de la réalité du terrain \[1\]](#)

**17 juin 2022 de 13 à 18h30 - Bruxelles**

Formation qui sera coanimée par Anne Ketelaer, fondatrice et conseillère juridique de l'ASBL DHEI (Droit handicap et inclusion) et Thérèse Lucas, chargée de mission à la Direction générale de l'enseignement obligatoire au sein de la cellule aménagements raisonnables.

[En savoir plus \(DHEI\)](#) [2]

**Liens**

[1] <https://inshea.fr/fr/content/le-droit-%C3%A0-l%E2%80%99%C3%A9ducation-inclusive-et-aux-am%C3%A9nagements-raisonnables-la-l%C3%A9gislation-%C3%A0-l%E2%80%99%C3%A9preuve>

[2] <https://dhei.be/prochaines-formations/>